



CAISSE DES DEPOTS

Ensemble, trouvons la solution !



Elections 6 décembre 2018

Je vote UNSA

UNSA

le vote utile !



Salomé Vaillant
Secrétaire générale adjointe

Face aux évolutions de la Caisse des Dépôts avec sa prise de participation majoritaire au capital de la Poste, aux changements d'organisation de la CDC programmés dans la loi Pacte, aux réorganisations incessantes des services de l'Etablissement public, il faut une force syndicale libre, réactive et proche des personnels.

L'enjeu n°1 des prochaines élections professionnelles du 6 décembre 2018 est d'apporter votre soutien à l'organisation syndicale qui défend au mieux vos intérêts individuels et collectifs.

Par son action quotidienne, son engagement lors de signature d'accords, ses prises de positions claires et objectives, l'UNSA représente cette force.

Plus que jamais, dans cette période d'incertitude pour bon nombre d'entre vous, l'UNSA s'engage à maintenir cette ligne de conduite d'un syndicalisme réformiste et autonome. L'UNSA souhaite préserver l'Etablissement public et l'intérêt général.

L'UNSA présentera plus de 100 candidates et candidats aux élections professionnelles du 6 décembre (CUEP, CLU, CAP, CCP et DPP), des salariés, des fonctionnaires, des contractuels, cadres et non cadres, issus des différentes implantations de l'Etablissement public.

Faites-nous confiance, votez !

Salomé Vaillant

NOS REVENDICATIONS

1 RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

« Ce que nous dit le personnel :
la reconnaissance professionnelle passe par la considération mais aussi la rémunération. »



Ce que l'UNSA a obtenu pour vous

- ✓ Une PVO (Part Variable d'Objectifs) pour tous les personnels, cadres et non-cadres dès 2019.
- ✓ Un versement unilatéral employeur de 450 € sur le PERCO dès 2022.
- ✓ Un taux d'intéressement de 7,25% en 2020.
- ✓ Un abondement employeur de l'intéressement de 150% en cas de placement sur le PERCO.
- ✓ Un plafond d'abondement employeur sur le PEE/PERCO de 3 601 € et l'augmentation automatique de ce plafond en fonction du PASS (Plafond Annuel de la Sécurité Sociale).
- ✓ Plus de 5700 régularisations Fongepar en juillet 2018 pour un montant de près de 100 000 euros.

Marie-Claire D'ALMEIDA



« Nous avons tous des objectifs à la CDC, la PVO est un outil équitable de reconnaissance. »



Les propositions de l'UNSA

1 INTÉRESSEMENT

Augmenter le taux d'intéressement, par paliers, de 7,25 % à 10 %.
Augmenter l'abondement employeur à 200% en cas de placement sur le PERCO.

2 PEE / PERCO

Obtenir le versement unilatéral employeur de 700 € sur le PERCO dès 2022.
Augmenter le plafond cumulé PEE/PERCO à 4 200 €.

3 RÉMUNÉRATIONS DIRECTES

Obtenir l'ouverture d'une négociation sur les rémunérations autour d'une grille de classification public/privé en fonction de l'emploi occupé.
Obtenir la redistribution de 1% des résultats annuels de la CDC en direction de tous les personnels du groupe CDC.
Obtenir l'augmentation de la valeur du point pour les publics et les privés.

4 AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Assouplir le dispositif.
Lui donner de la transparence.
Proposer le choix avec le décret de 2008 (2 ans de salaire brut).

5 PRÊTS IMMOBILIERS MSG

Obtenir un prêt pour l'achat d'une résidence secondaire ou pour l'achat de deux lots sans condition restrictive.
Renégocier le taux d'assurance Groupe.
Alléger les procédures.

Luc DESSENNE



« La redistribution des résultats du Groupe est une juste revendication »

NOS REVENDICATIONS

2 L'EMPLOI

« Ce que nous dit le personnel :
nous sommes en perte de sens avec les multiples plans de réorganisations. »



Ce que l'UNSA a obtenu pour vous

- ✓ Suppression de la pratique abusive des 3 ans pour bénéficier d'une mobilité fonctionnelle.
- ✓ Suppression de la notion de cadre/non cadre dans les fiches de poste.
- ✓ Revalorisation importante des mesures d'aide à la mobilité géographique.
- ✓ Intégration de 30% des apprentis.
- ✓ **Plan de pérennisation des Contractuels de Droit Public (CDP).**
- ✓ Maintien de l'équilibre public/privé dans les recrutements.
- ✓ Réinternalisation de certaines filiales au sein de la CDC.



Séverine POTIER

« Un vivier interne existe,
utilisons-le ! »



Les propositions de l'UNSA

1 EMPLOI

Maintenir l'équilibre public/privé (2/3 – 1/3) dans les recrutements.
Ouvrir chaque année des concours en catégories C, B et A.
Pérenniser les emplois précaires des Contractuels de Droit Public en fonction.

2 CARRIÈRE

Négocier une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) ambitieuse pour donner de véritables perspectives de carrières au personnel.

3 MOBILITÉ

Privilégier la mobilité interne avant tout recrutement externe.
Développer les passerelles entre les métiers.
Fluidifier la mobilité géographique et fonctionnelle.
Optimiser la mobilité de l'Etablissement public vers le Groupe en imaginant des compensations.
Garantir un droit au retour ou une prime compensatrice en cas de mobilité dans les filiales.
Publier les postes vacants des cadres dirigeants et les ouvrir à tous sous réserve de compétences adéquates.

4 EGALITÉ

Égalité au niveau de la rémunération et de l'accès à tous les postes.
Consommer l'enveloppe de 250 000 € pour les rattrapages.
Permettre aux femmes d'accéder plus facilement aux postes de direction.

5 DIGITAL

Faire évoluer nos métiers.
Obtenir un mode de travail à la carte.
Demander des espaces de coworking.



Arnaud GOLLIOT

« Remettre l'humain au cœur des
priorités de la CDC est essentiel ! »

NOS REVENDICATIONS

3 QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

« Ce que nous dit le personnel :
les outils informatiques sont archaïques à la Caisse des Dépôts. »

Ce que l'UNSA a obtenu pour vous



- ✓ La prise en compte du badgeage sur les horaires d'ouverture des établissements.
- ✓ La suppression du badgeage le midi.
- ✓ **Une expérimentation de la semaine de 4 jours.**
- ✓ La mise en place d'un plan de départs volontaires dès 2019.
- ✓ Un dispositif permettant le don de jours aux parents d'enfants malades.
- ✓ Avoir le choix de la dérogation postnatale, horaire ou mensuelle, pour les personnels quel que soit leur statut.
- ✓ La reconduction de la mesure d'allègement du temps de travail (MATT).
- ✓ 100 places en crèche.



Aline OPPISI

«Le week-end, je dois pouvoir
déconnecter ! »



Les propositions de l'UNSA

1 COLLECTIF DE TRAVAIL

Anticiper et développer la conduite du changement dans chaque direction.
Remettre l'humain au cœur des priorités de la Caisse des Dépôts.
Gérer les personnels avec équité et bienveillance.
Prendre en compte et valoriser l'expérience des seniors.
Mettre en place des règles de transactions collectives, avec pour chaque départ un recrutement.

2 TEMPS DE TRAVAIL

Pérenniser la semaine de 4 jours et supprimer les critères sociaux.
Faire vivre la charte des principes et bonnes pratiques relatifs à la gestion du temps afin que les horaires de réunions restent conciliables avec la vie privée.
Obtenir une prime ou une allocation de temps en fonction de la pénibilité des emplois.
Supprimer les écrêtements.
Faciliter le temps partiel et la mise en œuvre de l'annualisation.
Garantir un véritable droit à la déconnexion.

3 POSTE DE TRAVAIL

Donner les moyens au personnel pour assurer leurs missions afin que chacun dispose de postes de travail et de systèmes d'information adaptés.
Proposer un mode de travail à la carte et des espaces de coworking.

4 AUTRES REVENDICATIONS

Améliorer l'accord Qualité de Vie au Travail et faire respecter les dispositions de l'accord.
Mettre toutes les mesures «temps de travail» dans l'accord QVT à durée indéterminée.
Améliorer les mesures temps pour le mécénat de compétence.
Harmoniser la prise de congés bonifiés pour les personnels publics/privés affectés en Directions régionales outre-mer.
Obtenir un subventionnement AGR à toute heure.



Jérémie BAIS

« Pour bien exercer notre métier,
nous devons disposer d'outils
modernes. »

SPÉCIAL DROIT PUBLIC

Les élections du CUEP sont concomitantes avec celles des CAP et CCP pour les personnels de droit public. Vous retrouverez ci-dessous un focus de nos principales revendications pour les fonctionnaires, les contractuels et les statutaires.

Précision : chaque agent recevra un courrier personnalisé avec les revendications propres à son grade.

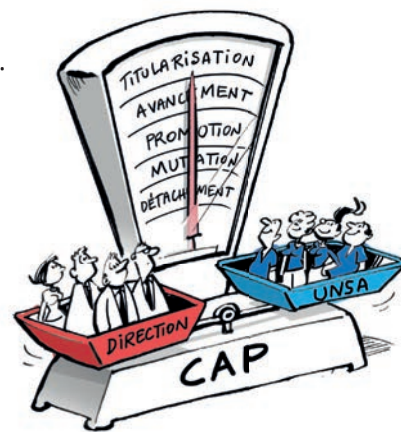
Les propositions de l'UNSA pour les publics

RÉMUNÉRATION

- Actualiser le barème des nouveaux entrants tous les ans et faire appliquer l'augmentation minimale de PFT à 1% pour toute mobilité sur fiche de poste.
- Retravailler le barème nouveaux entrants dans un accord qui passerait de 3 à 4 ans.
- Porter le plancher à 9% sur 3 ans au lieu de 6% sur 4 ans, ainsi que le plafond à 16% sur 3 ans au lieu de 13% sur 4 ans.
- Augmenter à 3% au lieu de 1,5% le minimum de PFT pour les indices inférieurs ou égaux à l'indice terminal de la catégorie C (indice 466).
- Augmenter à 20% pour un changement de corps au lieu de 10% ainsi qu'à 10% pour un changement de grade au lieu de 5% actuellement.
- Dès à présent, augmenter à 15% la PFT pour un changement de catégorie C en SA classe supérieure.
- Monétiser au prix réel ou abonder en jours le Compte Epargne Temps (CET) et demander un abondement de l'employeur.

CARRIÈRE

- Instituer un interclassement obligatoire dans la nouvelle direction des agents effectuant une mobilité et déjà présentés sur un tableau d'avancement.
- Demander un rapport motivé de la direction métier pour toutes les personnes contreproposées par les élus en CAP (changement de corps mais aussi de grade).
- Rétablir les concours directs CDC pour les catégories C et B, en intégrant les lauréats exclusivement à la CDC, sans mobilité géographique forcée.



« Préserver le caractère PUBLIC de la CDC, c'est capital ! »



SPÉCIAL DROIT PRIVÉ

Les élections du CUEP sont concomitantes avec celles des DPP pour les salariés de droit privé. Vous retrouverez ci-dessous un focus de nos principales revendications pour les salariés de droit privé.

Précision : chaque salarié recevra un courrier personnalisé avec les revendications propres à son statut.

Les propositions de l'UNSA pour les privés

- Augmenter la valeur du point d'indice.
- Augmenter l'attribution de points d'avancement de 30 à 120 points trisannuels.
- Obtenir l'intégration du 13^{ème} mois dans le salaire mensuel.
- Monétiser les jours CET avec un abondement employeur et supprimer le plafond de 60 jours.
- Négocier un contrat IPSEC retraités.
- Attribuer des jours de congés supplémentaires selon l'ancienneté.
- Augmenter le supplément familial de 10 points par enfant.



Ce que l'UNSA a déjà obtenu pour vous

- ✓ Garantie d'attribution de 20 points d'avancement trisannuels pour 2019-2021.
- ✓ Attribution de 25 points lors d'une promotion.
- ✓ Mise en place d'un plafond identique de 100 points d'avancement pour toutes les catégories.
- ✓ Suppression de la notion de DET > 1100.
- ✓ Mise en place d'une surcomplémentaire santé IPSEC.

« Il faut intégrer le 13^{ème} mois dans le salaire mensuel ! »



Le rôle du CUEP

Le Comité Unique de l'Etablissement Public (CUEP) est l'instance de concertation suprême. Il regroupe toutes les communautés de travail (fonctionnaires, contractuels, salariés privés et statutaires).

C'est au sein de cette instance que sont approuvés les accords collectifs qui s'appliqueront à l'ensemble des personnels.

Au niveau local, des Comités Locaux Uniques (CLU) régissent la vie des services sur les sites d'Angers, Bordeaux et d'Ile-de-France.

Les Directions régionales sont quant à elles rattachées au Comité Unique de l'Etablissement Public.

LISTE UNSA COMITÉ UNIQUE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC

Salomé VAILLANT	Privé	Paris
Luc DESSENNE	Public	Paris
Laurence MOROSINI	Public	Paris
Jacques ROGER	Privé	Angers
Valérie ANSO	Public	Bordeaux
Jérémie BAIS	Public	Paris
Séverine POTIER	Public	Bordeaux
Arnaud GOLLIOT	Privé	Paris
Nathalie TRUBERT	Public	Angers
Nicolas SEMINEL	Privé	Toulouse
Valérie BONNEAU	Privé	Paris
Fares ABID	Public	Paris
David BLE	Public	Bordeaux
Marine PONCET	Public	Châlons
Géraldine BOUREAU	Public	Cholet
Carole WIELAND	Privé	Paris
Jean-Michel SANCHO	Privé	Bordeaux
Marion DEFOE	Public	Bordeaux
Laurence AUMEUNIER	Public	Paris
Assiba BOUHOUTE	Public	Angers
Alain DUQUESNOY	Public	Bordeaux
Emilie COSTE-LOURET	Public	Bordeaux
Franck LASADE	Public	Paris
Anne-Sophie MAGDA	Public	Angers
Adrien PANNETIER	Privé	Paris
Coralie DIBLING	Public	Paris
Saadia IMALOUAN	Public	Paris
Didier SCHULER	Public	Lyon
Patricia EL HOCINE	Public	Marseille
Aline SANCHEZ OPPISI	Public	Paris

Liste comprenant
18 femmes et 12 hommes



Ensemble, trouvons la solution !

A SAVOIR

Le résultat des élections détermine :

- > le nombre d'élus,
- > les organisations syndicales représentatives,
- > le taux de représentativité de chaque organisation syndicale. Ce taux est décisif, notamment pour la signature d'accords.

Les Comités Locaux Uniques

Les élections du CUEP sont concomitantes avec celles des Comités Locaux Uniques (CLU).
L'UNSA présente des listes complètes sur les sites d'Angers, de Bordeaux et en Ile-de-France.

CLU ANGERS	CLU BORDEAUX	CLU ILE-DE-FRANCE
Farida ROCHE Jacques ROGER Nathalie TRUBERT Eric DIBLING Alice HANNIER Tudal BERNARD Hanane FATHI Eric GUINUT Géraldine BOUREAU Brice STOELSAET Sandie COTTON Béatrice AMBROSIANI Isabelle MAREAU Lise BERTHELON	Valérie ANSO David BLE Séverine POTIER Christian GIBOUIN Emilie COSTE-LOURET Perrine DUCAMP Laurent LE BILLAN Gilda BOUQUILLON-VETU Frédéric PERRET Jean-Michel SANCHO Michel SIMON Corinne JODAR Nathalie VERNUS Malika EDJAH Marc COURT Marthe HELARY Nathalie LE LAGADEC Elisabeth CHAPPOUX Marion DEFOE Sophie MASREVERY	Laurence MOROSINI Jérémy BAIS Anne-Lise FENET Arnaud GOLLIOT Béatrice CANY-EKERT Brahim FAID Marie-Claire D'ALMEIDA Salomé VAILLANT Pierre FOURCAIL Déborah PERS Christophe MOISSET Sylvie CHARRIER-SAUX Julien BOTTEMANNE Marguerite AURIVEL Jorge RICARDO Maguy POSE Thierry BADINIER Fabienne LOCOH-DONOU Christine RADEAU Céline WARIN
Liste comprenant 9 femmes et 5 hommes	Liste comprenant 13 femmes et 7 hommes	Liste comprenant 13 femmes et 7 hommes



L'équipe UNSA de Bordeaux



L'équipe UNSA d'Angers



L'équipe UNSA d'Ile-de-France



raisons de voter pour l'UNSA le 6 décembre 2018

Vote
électronique

Du 29 novembre au
6 décembre 2018
Je vote UNSA

- 1 Un syndicat qui défend l'équité entre tous les personnels (harmonisation des droits publics/privés, PVO pour tous,...).
- 2 Un syndicat responsable et innovant (semaine de 4 jours, versement unilatéral employeur de 450 euros).
- 3 Un syndicat apolitique et autonome qui agit avec constance, quels que soient les partis politiques au pouvoir.
- 4 Un syndicat qui défend aussi bien les situations individuelles que collectives.
- 5 Un syndicat pragmatique et vigilant, qui ne fait pas des promesses ou des propositions irréalistes.

4 engagements de l'UNSA



**Vous représenter
en toute indépendance**



**Vous défendre individuellement
et collectivement**



**Etre toujours et partout
à votre écoute**



**Vous informer
en toute transparence**

3 enjeux

Forger une vision de l'Établissement public porteuse d'avenir et réellement partagée avec son personnel.

Redonner au management toute sa dimension humaine.

Valoriser les évolutions de parcours professionnels.



Votez UNSA pour défendre et construire votre avenir !

Retrouvez nous sur : <http://cdc.unsa.org/>

